

Postulat - 23_POS_35 - Marc Vuilleumier et consorts au nom Au nom du groupe EAG-POP - Familles Roms dans notre canton: et si on essayait quelque chose?

<u>Texte déposé</u>:

Des membres du peuple Rom sont arrivés, notamment dans le canton de Vaud, au début des années 2000. Ils font l'objet d'un large débat mêlant un soupçon de solidarité mais, surtout, beaucoup de rejets.

Ce peuple est parti de l'Inde il y a quelque mille ans pour rejoindre l'Empire byzantin. Il y a 500 ans, il a gagné l' Europe et s'est reparti en 3 branches: les Sintis et les Manouches vivant au nord de l'Europe (Allemagne, Suisse et France), les Gitans vivant en Espagne, les Roms séjournant en Europe de l'Est. Ils forment une minorité d'environ 12 millions de personnes répartis dans plusieurs pays européens

L'histoire européenne de ces populations a été marquée par 2 grandes tragédies. Tout d'abord 500 ans de quasi esclavage dans les régions que sont aujourd'hui la Roumanie et les pays alentours. Ensuite, un terrible génocide pendant la 2ème guerre mondiale où ils ont été stigmatisés pour ce qu'ils étaient. Selon des recherches, 90% des Sintis allemands ont été exterminés ainsi qu'un demi million de Roms. Ce génocide n'a été reconnu que bien plus tard.

Selon le prof. Thomas Huonker, historien, la Suisse s'est montrée zélée dans la discrimination de ces populations, à la fin du 19ème et au 20ème siècle. Par exemple, on leur interdisait l'usage des transports publics, on les fichait quasiment systématiquement, on développait des théories eugénistes induisant de nombreuses stérilisations. Nous noterons encore la tragédie des « ENFANTS de la GRANDE ROUTE » organisée par Pro Juventute, au cours de laquelle 600 enfants yeniches (population semi-nomade vivant en Suisse)ont été arrachés à leur famille.

Au début des années 2000, suite à la chute du communisme et aux accords de Schengen, de nombreux Roms sont venus en Suisse provenant notamment de Roumanie, Bulgarie et Slovaquie.

Cette population est discriminée dans ces pays mais aussi rejetée chez nous. De nombreux préjugés leur collent à la peau, par exemple la traite des êtres humains, une organisation mafieuse, une criminalité exacerbée, la prostitution forcée. Nous ajouterons, anecdotiquement, la célèbre grosse berline allemande qui amène les Roms au centre ville pour mendier, grosse berline dont beaucoup parlent et que personne n'a vu de ses propres yeux!

Dans nos villes, les Roms s'adonnent à la mendicité, ont parfois de petits boulots, certains un vrai travail (maraichage et construction par exemple). Mais leur situation reste très précaire et leur accès au logement, aux soins, au travail fixe, à l'école très aléatoire, voire impossible. Et ce, malgré les actions d'associations telles Opre Roms, Armée du Salut, Sant'Egidio, Église évangélique réformée, Églises catholique.

Le monde politique s'est emparé de la présence des Roms dans nos rues surtout avec une vision répressive: interdiction ou limitation de la mendicité, démantèlement de regroupement, stigmatisation ne reposant souvent sur aucun fait réel. Certains milieux politiques sont de l'avis que ces mesures vont inciter cette population à quitter notre canton ou notre pays. Selon des spécialistes, il n'en est rien. Comme elle est en France, en Italie, en Allemagne ou ailleurs, elle est aujourd'hui en Suisse durablement. L'arrivée de nombreux réfugiés Roms provenant d'Ukraine ces derniers mois en est une preuve supplémentaire. Dans ce cadre, il serait préférable de développer une politique d'inclusion plutôt que de discrimination et de répression. C'est d'ailleurs ce que prône le Conseil de l'Europe avec son plan 2020-2025 pour l'insertion de cette population via l'accès au logement, à l'emploi, à l'école, aux soins.

Dans ce sens, plusieurs expériences sont en cours notamment en France, tout spécialement à Montpellier. La Municipalité et la Région ont, ainsi, rasé un bidonville habité par des Roms et l'ont remplacé par un petit village de transition avec du logement spartiate mais salubre et la présence d'une équipe sociale et de soutien à l'insertion. Cette expérience limitée dans le temps a pour but, comme mentionné plus haut, de favoriser l'employabilité, l'accès au logement, aux soins et à la scolarisation des enfants. Des équipes socio-éducatives accompagnent les habitants pour diverses démarches devant aboutir à leur indépendance. Un accent tout particulier est mis sur les familles avec enfants afin que ces derniers suivent une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Aujourd'hui des familles roms avec enfants vivent dans notre canton sans logement fixe créant de grandes difficultés pour suivre une scolarisation normale. Certaines de ces familles sont soit dans la rue, soit dans des structures d'urgence pour un temps limité.

Par cette motion, nous demandons que le canton de Vaud, comme le souhaite le Conseil de l'Europe, initie une expérience pilote d'insertion de la population rom, notamment des familles avec enfants. Cette expérience devrait se réaliser en collaboration avec les communes concernées, les services de l'Etat pouvant apporter leur soutien et les associations d'entraide. Elle devrait pouvoir compter, à l'instar de l'expérience de Montpellier, sur une équipe sociale professionnelle et de médiateurs roms. Cette expérience pourrait être limitée dans le temps et faire l'objet d'une évaluation. Nous sommes convaincus que seul un engagement fort des pouvoirs publics permettra de mettre sur pied une vraie politique d'insertion des Roms.

Conclusion: Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures:

- 1. Alberto Cherubini (SOC)
- 2. Carine Carvalho (SOC)
- 3. Céline Misiego (EP)
- 4. Cendrine Cachemaille (SOC)
- 5. Elodie Lopez (EP)
- 6. Hadrien Buclin (EP)
- 7. Jean-Louis Radice (V'L)
- 8. Joëlle Minacci (EP)
- 9. Julien Eggenberger (SOC)
- 10. Laurent Balsiger (SOC)

- 11. Martine Gerber (VER)
- 12. Mathilde Marendaz (EP)
- 13. Muriel Thalmann (SOC)
- 14. Nathalie Jaccard (VER)
- 15. Rebecca Joly (VER)
- 16. Romain Pilloud (SOC)
- 17. Sandra Pasquier (SOC)
- 18. Sébastien Cala (SOC)
- 19. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
- 20. Sylvie Podio (VER)
- 21. Théophile Schenker (VER)
- 22. Vincent Bonvin (VER)
- 23. Vincent Keller (EP)
- 24. Yannick Maury (VER)
- 25. Yves Paccaud (SOC)